

DOCUMENTATION / SUPPORT DE FORMATION



Table des matières

Reste à faire	3
Les actions sur chaque ligne	3

Reste à faire

Cet écran permet de suivre le reste à faire des projets.

Vous verrez la consommation des régies et des forfaits, et vous pourrez pour les forfaits saisir des reste à faire à date d'application et ainsi voir l'évolution des jours, du reste à faire et de l'écart.

Activités

Gestion - Reste à faire

Mois ou Sem. : Janvier 2024

VS GROUPE | VS IT | BU L.

485 éléments - 1/3 - 200

			VENDU				PRODUIT				RESTE A PRODUIRE THEORIQUE				RESTE A FAIRE			RESTE A PRODUIRE
Nature du volet	Prestation	Collaborateurs	Date de début	Date de fin	Nb jours	Nb ETP	Prix / j	CA vendu	Nb jours prod	ETP prod	CA prod	Jours restants	ETP restants	CA restant	Dépass	Jours estimés	Avance / Retard	Jours à produire
VS-PORTUGAL - Client : AUCHAN																		
2021104-001 : Affaire PT 122021																		
Volet : Affaire PT 122021																		
Régie	Assistance décisionnelle	ARTUI Kevin	01/12/2021	31/12/2021	23,00		250,00 €	5 750,00 €	20,00		5 000,00 €	3,00		750,00 €				3,00
									20,00	0,000	5 000,00 €	3,00	0,000	750,00 €				3,00
									20,00	0,000	5 000,00 €	3,00	0,000	750,00 €				3,00
									20,00	0,000	5 000,00 €	3,00	0,000	750,00 €				3,00
VS ITALIE - Client : AXEEO																		
20220711-001 : Refonte du SI																		
Volet : Réal																		
Régie	Assistance décisionnelle	BENALI Fatima	01/07/2022	31/07/2022	10,00		500,00 €	5 000,00 €	0,00		0,00 €	10,00		5 000,00 €				10,00
									0,00	0,000	0,00 €	10,00	0,000	5 000,00 €				10,00
Volet : Specs																		
Régie	Assistance décisionnelle	BENALI Fatima	01/07/2022	31/07/2022	10,00		500,00 €	5 000,00 €	0,00		0,00 €	10,00		5 000,00 €				10,00
									0,00	0,000	0,00 €	10,00	0,000	5 000,00 €				10,00
									0,00	0,000	0,00 €	20,00	0,000	10 000,00 €				20,00

Les actions sur chaque ligne

 et 

Gérer les reste à faire

Permet de consulter l'historique des reste à faire saisis, d'en supprimer et d'en ajouter de nouveau.

Volet : DUVAL FORFAIT

Forfait	Assistance décisionnelle	DUVAL SONIA	02/01/2023	360,00	700,00 €	252 000,00 €	20,00	14 000,00 €	340,00	238 000,00 €	35,00 jours	305,00 jours	35,00	 
							20,00	0,000	14 000,00 €	340,00	0,000	238 000,00 €		35,00
							20,00	0,000	14 000,00 €	600,00	0,000	355 000,00 €		295,00
							64,00	0,000	23 427,00 €	826,00	0,000	462 288,21 €		521,00

Visualiser les Reste à faire



Affaire n° : 20230802-001
 Objet : 2023 DUVAL
 Volet : DUVAL FORFAIT
 Nature : Forfait
 Prestation : Assistance décisionnelle
 Durée : A partir du 02/01/2023 pour 360 jour(s)
 Collaborateur(s) : DUVAL SONIA

Reste à faire



1 élément -

1/1

200

Mois/année ↓	Semaine n°	Date d'application	Jours	Commentaire
10/2023	41	12/10/2023	35,00	⋮ ⓘ

1 élément -

1/1

200



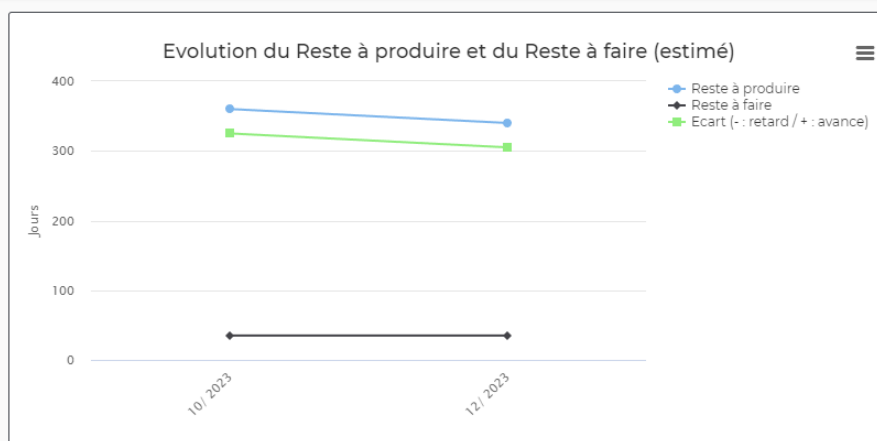
Permet d'accéder à l'évolution des indicateurs

Une fenêtre s'ouvre pour vous donner un graphe présentant l'évolution d'indicateurs.

Visualiser le grapique d'évolution



Affaire n° : 20230802-001
 Objet : 2023 DUVAL
 Volet : DUVAL FORFAIT
 Nature : Forfait
 Prestation : Assistance décisionnelle
 Durée : A partir du 02/01/2023 pour 360 jour(s)
 Collaborateur(s) : DUVAL SONIA



Un paramètre d'application permet d'activer d'indiquer un jombre d'ETP vendus dans les affaires.

Affaires (références externes)	
↳ Visibilité des libellés des références externes (grid, screen et formulaire)	Non visible
↳ Libellé de la référence externe 1 (si non vide, un champ sera affiché dans le formulaire d'une affaire)	
↳ Libellé de la référence externe 2 (si non vide, un champ sera affiché dans le formulaire d'une affaire)	
↳ Libellé de la référence externe 3 (si non vide, un champ sera affiché dans le formulaire d'une affaire)	
Affaires > Volets : possibilité d'indiquer qu'aucune signature n'est attendue pour un volet d'affaire	☐
Propositions > Volets > Affectation : les dates de fins sont obligatoires pour les affectations sur les régies, les forfaits et les UOE	☐
Affaires > Volets > Affectation : les dates de fins sont obligatoires pour les affectations sur les régies, les forfaits et les UOE	☐
Propositions / Affaires > Volets > Affectation : possibilité de saisir en ETP (Equivalent temps plein) sur les régies et les forfaits	☒
Affaires > Volets : au moins une personne en charge du suivi opérationnel doit être renseignée	☐
Propositions / Affaires > Volets > Echéancier : lorsqu'une échéance est ajoutée, mettre la date du jour comme date d'échéance	☒

Détail des prestations

Intervention(s) facturable(s) (aucun intervenant défini, ou salariés / sous-traitants) *

Quoi ? *	Nb ETP	Nb jours	Du *	Au	HT/Jour *	HT/H.Supp	Frais/Jour	Achat S/T (HT/j)
...					0	0	0	0
Qui ? * Description complémentaire -- PERSONNE N'EST DEFINI -- X								
Prév.: nb jours production Prév.: nb jours frais ODM Prév.: frais ODM/jour 								
+ Ajouter un élément								

☐ Y a-t-il des jours offerts contractuellement ? ⓘ

Lorsque cette saisie est activée, le collaborateur saisit son activité de manière classique dans son CRA en jours. Une colonne Nb ETP s'ajoute aux rapports suivants : (Production mensuelle, Reste à faire et Etat mensuel par volet d'affaire). Cette colonne est calculée de la façon suivante :

$$\text{Nb ETP} = (\text{nombre de jours déclarés dans le CRA} * \text{Nombre d'ETP vendu}) / \text{nombre de jours vendus}$$
 Le nombre de jours vendus étant obligatoirement calculé à partir d'une date à date car on mode saisie en ETP, il est impossible de remplir le champ Nb jours de l'affaire.

La colonne ETP restants est donc la différence entre le nombre d'ETP vendus (renseignés dans l'affaire) et du NB ETP calculé précédemment.